

E-mail de Jean-Charles KOHLHAAS à la CPDP

Date : 3 décembre 2012

Sujet : Pour Philippe Marzolf

M. le président,

Il ne m'apparaît pas possible qu'un débat public digne de ce nom se limite aux seules données du maître d'ouvrage.

Déjà la CNDP avait souhaité que celui-ci revoie sa copie initiale, notamment sur l'étude des alternatives TC, dites Grenelle, tant le dossier initial ne faisait que les effleurer.

Dans le dossier final, une argumentation plus approfondie semble avoir répondu à la demande de la CNDP.

Pourtant, les résultats des études et des modélisations, des scénarios TC, fournis par le maître d'ouvrage paraissent suffisamment discutables pour jeter le trouble sur l'objectivité du débat.

En effet, tous les résultats vont, mieux que personne n'aurait pu l'imaginer, dans le sens du maître d'ouvrage. Ils sont contradictoires avec les résultats attendus ou réalisés d'autres projets. Ils sont basés sur des données incomplètes.

Bien sûr, les partisans de ces scénarios pourront s'exprimer. Mais ils n'auront jamais la « crédibilité » des experts.

Vu le risque qu'une telle subjectivité fait peser sur le sens même du débat public, je sollicite la CNDP, afin qu'elle mandate une expertise indépendante.

Merci du soutien que vous apporterez à ma demande.

Cordialement

Jean-Charles KOHLHAAS

Conseiller Régional Rhône-Alpes